

RAPPORT ANNUEL

2019





SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| FAITS MARQUANTS | P.5 |
| FLUX DES DÉCHETS | P.10 |
| GÉNÉRALITÉS | P.12 |
| - Collectivités adhérentes | p.13 |
| - Moyens techniques | p.14 |
| - Politique générale | p.15 |
| - La sécurité | p.18 |
| - Sitcom, territoire d'énergie | p.19 |
| PRÉVENTION & SENSIBILISATION | P.20 |
| - Prévention des déchets | p.21 |
| - Communication vers les usagers | p.24 |
| LA COLLECTE | P.25 |
| - Collecte des ordures ménagères | p.26 |
| - Collectes séparatives | p.28 |
| - Réseau déchetteries | p.31 |
| LA VALORISATION | P.35 |
| - Installations | p.36 |
| - Plate-forme multimatériaux | p.37 |
| - Centres de transit & Installations de stockage | p.39 |
| - Déchets inertes | p.40 |
| - Indice de réduction | p.41 |
| - L'Unité de Valorisation Énergétique | p.42 |
| L'ADMINISTRATION | P.45 |
| - Organisation fonctionnelle | p.46 |
| - Emploi | p.47 |
| - Formation & Dialogue social | p.47 |
| - Indicateurs financiers | p.48 |
| - Analyse des coûts | p.49 |
| | p.52 |

Rapport établi et présenté par Monsieur Alain CAUNEGRE,
Président du Sitcom, en séance du Comité syndical du 25 juin 2020.

Rédaction du rapport assurée par les services du Syndicat
sous la direction de Monsieur Thomas VACHEY, Directeur du Sitcom.

Rapport établi conformément à la loi de transition énergétique
pour la croissance verte du 17 août 2015, et au décret
d'application n° 2015 - 1827 du 30 décembre 2015.

Rapport établi conformément à l'article L. 2224 -17-1 du Code
Général des Collectivités Territoriales.

Crédits photos : Sitcom Côte sud des Landes, www.carelepro.com,
Patrick Valleau Photographe

Crédits illustrations : AG Communication, Shutterstock.com, BS
Comm, Esens Création.

Rapport à la disposition du public du syndicat et des collectivités
adhérentes sur www.sitcom40.fr.



FAITS MARQUANTS

- Faits marquants
- Synthèse flux des déchets

FAITS MARQUANTS

DE 2019



COMITÉ DE PILOTAGE

avec le SIETOM de Chalosse et Bil ta Garbi pour mutualiser nos moyens sur le tri de tous les plastiques



LANCEMENT OPÉRATIONNEL

de la démarche de sécurisation en collecte sélective



VALORISATION DES

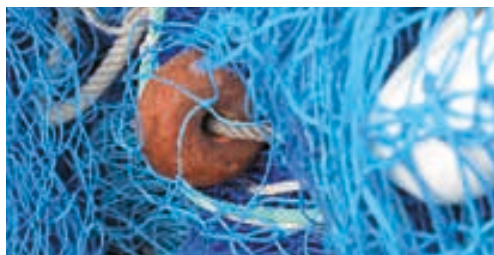
Prise d' la valor

FÉVRIER

FÉVRIER

AVRIL

MAI



FILETS DE PÊCHE

Identification d'une nouvelle filière de valorisation des déchets : les filets de pêche

MISE EN LIGNE

DU NOUVEAU
SITE INTERNET DU SITCOM



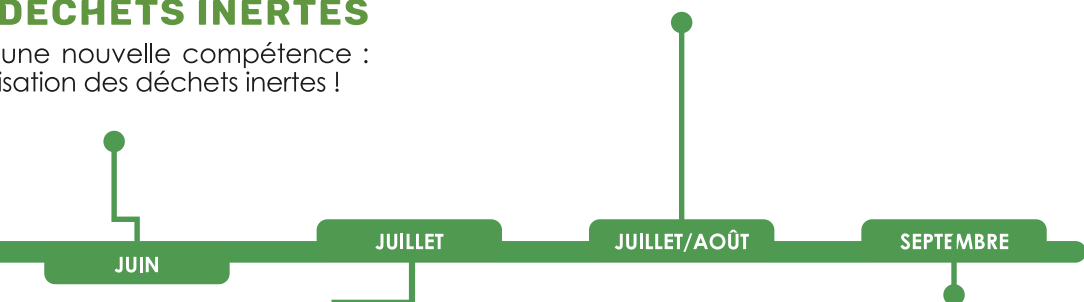
ORISATION DÉCHETS INERTES

une nouvelle compétence :
isation des déchets inertes !



ACCOMPAGNEMENT

des organisateurs de manifestations dans
la bonne gestion de leurs déchets : plus de
100 manifestations accompagnées par le
Sitcom dans l'été 2019



CONFIRMATION

de la certification du
compost du Sitcom
pour une utilisation en
agriculture biologique



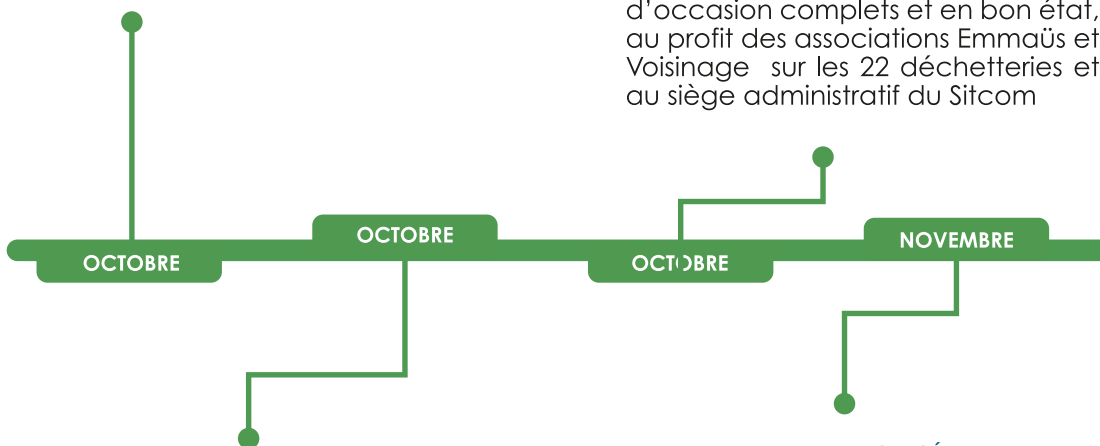
50 ANS

1969- 2019 : le Sitcom Côte Sud
des Landes, 50 ans au service
de son territoire !



RÉUNION CARSAT

Mise en valeur du travail réalisé par les équipes du Sitcom pour la sécurisation des tournées de collecte des déchets



1 000

Le nombre de clients du service de Collecte Sélective en porte-à-porte !



OPÉRATION LAISSE PARLER TON CŒUR

Grande collecte de jouets d'occasion complets et en bon état, au profit des associations Emmaüs et Voisinage sur les 22 déchetteries et au siège administratif du Sitcom

INVITATION SÉMINAIRE

Valorisation des produits issus du recyclage :
Obligations réglementaires pour les collectivités et solutions apportées par le Sitcom.

Le vendredi 29 novembre 2019 de 9h à 12h
au siège administratif du Sitcom à Bénèsse-Maremne

Réponse à confirmer au service communication avant le vendredi 15 novembre 2019
à communication@sitcom40.fr, ou 05 58 72 03 94

SÉMINAIRE

Séminaire sur la valorisation des produits issus du recyclage, organisé par le Sitcom à destination des collectivités du territoire



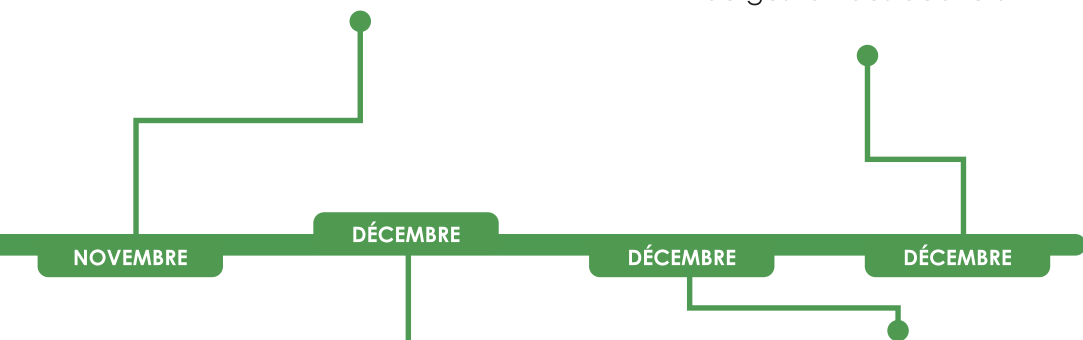
ACTION CARBURANT

Tout au long de l'année, le Sitcom poursuit des actions portant sur la réduction des consommations de carburant en collecte



LANCEMENT

d'une étude avec la CCI et la CMA pour mieux comprendre les pratiques des professionnels sur notre territoire en matière de gestion des déchets



ISO 50 001

Confirmation de la certification de l'Unité de Valorisation Énergétique pour la 3^e année consécutive !



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Réunion de suivi du programme Local de Prévention des Déchets, avec les associations du territoire

74%
TAUX DE
VALORISATION
EN 2019

73,3%
EN 2018

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

65 014 t.

ORDURES MÉNAGÈRES

Traitées à l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése- Marenne

14 207 t.

COLLECTES SÉLECTIVES

Triées en centre de tri ou reprises directement par les repreneurs

190 788 t.

DANS 26 DÉCHETTERIES

Encombrants, végétaux, déchets ménagers spéciaux, et déchets professionnels réceptionnés dans les 26 déchetteries

32 474 t.*

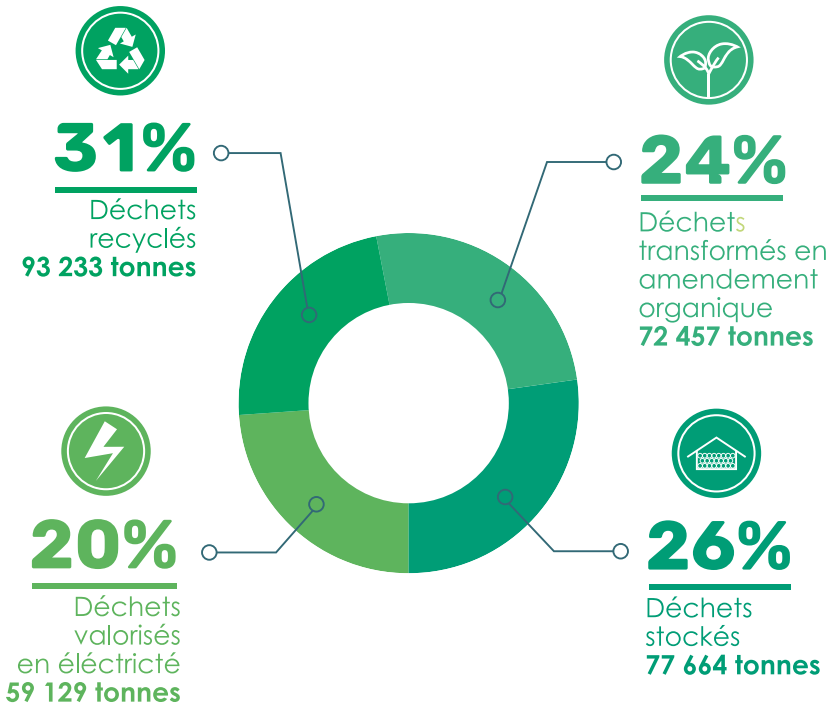
DÉCHETS PROFESSIONNELS

Déchets des activités professionnelles pris en charge par le Sitcom, en complément de ceux collectés en déchetterie

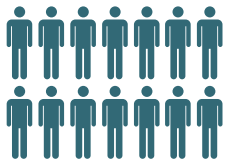
*

Dont **532 t.** de Biodéchets collectés séparément auprès des gros producteurs en vue d'une méthanisation.

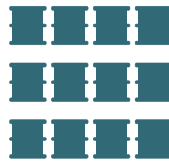
302 483 **+3,40%**
TONNAGE TOTAL DÉCHETS EN 2019 | PAR RAPPORT AU TONNAGE TOTAL 2018



RESSOURCES PRÉSERVÉES



35 000
HABITANTS
alimentés
en électricité



3 870
TONNES
équivalent
en pétrole
évités par an



17 000
VÉHICULES
évités par an
[35 000 t. CO₂]



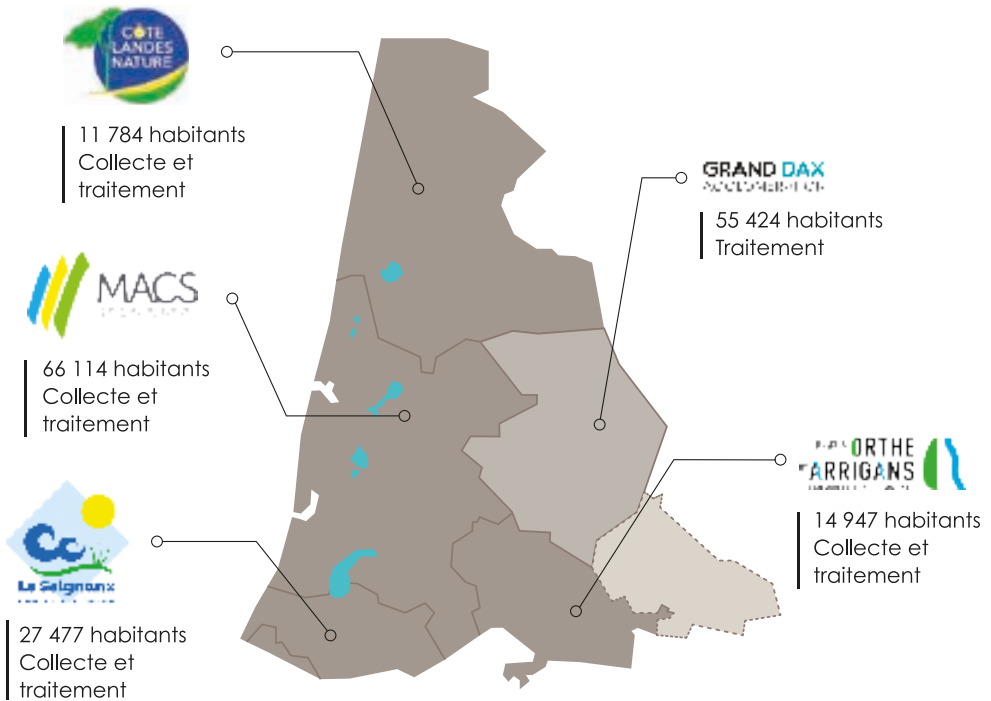
GÉNÉRALITES

- Collectivités adhérentes
- Moyens techniques
- Politique Générale
- La sécurité
- Le Sitcom, territoire d'énergie

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Créé le 4 avril 1969, le Sitcom Côte sud des Landes, syndicat mixte pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, compte 5 adhérents :

- Les communautés de communes Marenne Adour Côte Sud, du Seignanx, Côte Landes Nature, du Pays d'Orthe et Arrigans (partie ouest du territoire), pour lesquelles le Sitcom exerce les compétences COLLECTE et TRAITEMENT,
- La Communauté d'Agglomération du Grand Dax, pour laquelle le Sitcom exerce la compétence TRAITEMENT uniquement.



UN SYNDICAT, DEUX COMPÉTENCES !

LA COLLECTE

Auprès des 56 communes des 4 EPCI ayant délégué cette mission :

- Gestion et exploitation des 22 déchetteries
- Collecte des ordures ménagères

LE TRAITEMENT

Auprès de toutes les communes adhérentes :

- Collecte, tri et valorisation des déchets recyclables
- Transport, traitement et valorisation des déchets issus des déchetteries
- Transfert et valorisation des ordures ménagères à l'UVE

LES MOYENS TECHNIQUES

26

DÉCHETTERIES

DONT 4 EXPLOITÉES PAR LA
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU GRAND DAX

509
POINTS
D'APPORT
VOLONTAIRE
POUR LE TRI DES
EMBALLAGES

6 873
POINTS
DE
COLLECTE
DES ORDURES
MÉNAGÈRES

12 559

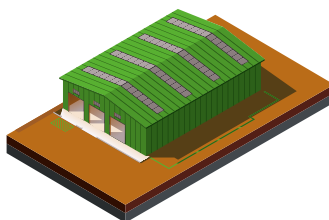
CONTENEURS
AÉRIENS
ORDURES MÉNAGÈRES

1 109

CONTENEURS
ENTERRÉS
SEMI-ENTERRÉS
ORDURES MÉNAGÈRES



1 **UNITÉ DE**
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE
À BÉNESSE-MAREMNE



1 **PLATE-FORME**
MULTIMATÉRIAUX
À BÉNESSE-MAREMNE

4 **INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES (ISDI)**
situées à Capbreton*, Messanges, Peyrehorade et Saint-Paul-Hès-Dax

2 **CENTRES DE TRANSIT DES DÉCHETS**
situés à Messanges et Saint-Paul-Hès-Dax

* Fermée le 31 décembre 2019

Développer tous les moyens pour capter la totalité des déchets ménagers et assimilés générés sur son territoire et les diriger vers les filières de revalorisation ou de traitement les mieux adaptées.

Pour ce faire, le Sitcom s'adapte constamment à l'évolution de son territoire et de ses populations locale et touristique. Il propose ainsi des solutions optimisées et adaptées à tous les types de déchets, pour une meilleure collecte et une meilleure valorisation, tout en préservant l'ensemble des espaces naturels qui l'entourent.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'objectif est de produire moins de déchets donc alléger le poids de nos poubelles. La prévention des déchets couvre aussi bien l'aspect quantitatif, que l'aspect qualitatif (réduire la nocivité des déchets).

Dans cette optique, le Sitcom s'est engagé en 2018 dans un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2018-2023. Ainsi, ces actions de prévention et de réduction des déchets permettent de limiter le recours à l'incinération ou à l'enfouissement, de limiter les coûts de gestion des déchets et plus largement de faire le lien avec les politiques de développement durable.

LES COLLECTES

Pour assurer la collecte des ordures ménagères résiduelles, le Sitcom a fait le choix d'une collecte en bacs de regroupement. Ce système lui permet ainsi de s'adapter aux fluctuations saisonnières, sans contrainte pour les usagers.

Pour la collecte des emballages recyclables et du papier, le choix s'est porté sur la mise en place d'un réseau de

points d'apport volontaire avec un tri poussé dès le dépôt par les usagers.

Cette pratique permet de limiter les tris en aval et donc les coûts associés. Le verre, le papier, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les cartonnettes et briques alimentaires sont ainsi collectés. On y ajoute également la collecte des piles. Pour les gros producteurs (administrations, entreprises, écoles etc...), une collecte sélective des emballages en porte-à-porte est également proposée.

Pour la collecte des encombrants, le Sitcom a mis en place un réseau dense de 22 déchetteries, qui permet aux usagers d'avoir un lieu de dépôt à quelques minutes de leur habitation.

Tous les déchets y sont acceptés, y compris les déchets dangereux des ménages. Seules les ordures ménagères résiduelles et l'amiante sont refusées. Une plate-forme de réception des déchets verts est aménagée sur chaque site.

Aucune limite n'a été fixée pour la quantité des déchets apportés. Les professionnels sont aussi autorisés à utiliser le service sous réserve du paiement de la redevance spéciale.

Le Sitcom a développé de nombreuses collectes spécifiques, telles que les collectes en porte-à-porte des cartons des commerces, des biodéchets des gros producteurs, des emballages type « ménagers » et du papier des écoles, administrations et autres gros producteurs.

Des collectes sur rendez-vous sont mises en place pour les huiles alimentaires et les encombrants des particuliers.

Des bennes de grosse capacité sont mises à disposition des particuliers (déchets verts, encombrants).

Un système de collecte des déchets de soins des professionnels de santé et des particuliers en auto-traitement, via les déchetteries, est également proposé.

Enfin, le Sitcom met également à disposition des moyens spécifiques pour les manifestations festives.

Le résultat de ces choix se traduit par un très fort ratio de production de déchets par habitant : plus de 1 000 kg par an.

LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION

On distingue les traitements internes (réalisés en régie par les équipes du Sitcom) et les traitements externes (réalisés par des prestataires) :

Traitements internes

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Ils sont broyés sur les déchetteries. Une partie est compostée sur la plate-forme multimatériaux de Bénèsse-Maremne, l'autre est mise à la disposition des agriculteurs et des stations d'épuration.

DÉCHETS DE BOIS

Il s'agit des bois en provenance des déchetteries, à savoir le bois tout-venant, les palettes, les rondins et les souches. Suivant leur nature, les produits sont broyés, calibrés et dirigés vers les filières de bois énergie ou pour la fabrication de panneaux.

DÉCHETS INERTES

Les déchets inertes sont dirigés vers les quatre installations de stockage de déchets inertes (ISDI) exploitées par le Sitcom. Sur ces dernières, les déchets inertes des entreprises intervenant sur le territoire du Sitcom sont acceptés moyennant une redevance.

DÉCHETS RÉSIDUELS

Il s'agit des ordures ménagères résiduelles ainsi que des déchets non valorisables des déchetteries et, très à la marge, de quelques déchets industriels banals, de déchets des douanes et de la justice. Ces déchets sont orientés vers l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénèsse-Maremne.

Pour faire face aux pointes de production estivale, le Sitcom dispose d'un atelier de mise en balles des ordures ménagères. Il stocke ainsi en transit ces déchets qui sont repris en hiver. Ce système permet de réguler le traitement et la valorisation des déchets et de faire face à d'éventuelles indisponibilités des moyens de traitement.

Les REFIOM (Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) sont évacués vers une installation de stockage des déchets dangereux.

Les mâchefers sont maturés sur la plate-forme de Bénèsse-Maremne, puis triés avec extraction des métaux. Ils sont ensuite valorisés en technique routière.

Traitements externes

Le Sitcom a contractualisé avec de nombreux éco-organismes au fur et à mesure de leur création :



Outre les soutiens techniques et financiers apportés par ces organismes, le Sitcom négocie la vente des produits auprès de repreneurs industriels.

Tous les autres produits qui ne sont pas traités en interne sont dirigés vers les filières adaptées de valorisation ou traitement dans le cadre de marchés publics ou de conventions.

LA SÉCURITÉ AU COEUR DE L'ORGANISATION

Le Sitcom a engagé depuis plusieurs années des démarches visant à prévenir les risques liés à l'activité de gestion des déchets. Au titre de cette démarche les actions suivantes peuvent être recensées :

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE, ŒUVRANT POUR L'AMÉLIORATION DE LA CULTURE HSQE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES SERVICES OPÉRATIONNELS

Le Sitcom dispose d'un service HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité & Environnement) regroupant un riche panel de compétences dans ces domaines.

Ainsi, les six agents de ce service œuvrent au quotidien pour améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie des agents, garantir le respect de l'environnement et la satisfaction des usagers du territoire.

En 2019, ce service s'est réorganisé pour promouvoir le management transversal, visant l'objectif d'une culture HSQE intégrée dans les réflexions et les actions du quotidien de tous.

DES MARQUEURS DE RÉUSSITE D'UNE AMÉLIORATION CONTINUE

Du point de vue opérationnel, l'année 2019 a résonné à travers plusieurs marqueurs forts d'une amélioration continue en HSQE.

L'extension de la démarche de sécurisation des collectes au service de la collecte en camion grue a été lancée dès le début de l'année.

Cette démarche a été saluée par les représentants de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT) Aquitaine.

Le maintien pour une troisième année consécutive de la certification ISO 50 001, norme du management de l'énergie sur notre Unité de Valorisation Énergétique, a confirmé le succès du système mis en place.

LA FORMATION, OUTIL CLÉ POUR L'AMÉLIORATION DE LA CULTURE SÉCURITÉ

La formation sur le poste constitue une étape clé pour une prise des fonctions en toute sécurité et pour la qualité de vie au travail.

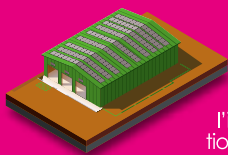
C'est pourquoi les services opérationnels ont œuvré pour la mise en place d'un tutorat sur les postes les plus techniques (chauffeurs, opérateurs travaillant à l'UVE, etc.) permettant une intégration du nouvel arrivant dans les meilleures conditions.

D'une manière générale, une place importante est dédiée à la formation au Sitcom. Ainsi, un des membres de l'équipe HSQE assure de nombreuses formations sécurité en interne.

Ce service, du fait de son succès, est proposé aux collectivités voisines pratiquant une activité similaire.



Le Sitcom Côte sud des Landes constitue l'un des acteurs principaux du territoire en matière de transition énergétique



Le Sitcom, lauréat pour la mise en place d'une toiture photovoltaïque de 1,4 ha

Le Sitcom a été retenu par la Commission de Régulation de l'Énergie pour l'installation d'une toiture photovoltaïque d'1,4 ha sur son bâtiment de maturation des mâchefers. En partenariat avec la Communauté de Communes MACS et la société QUADRAN, cette installation permettra la production annuelle de 2 GWh d'électricité, soit la consommation annuelle d'une ville de 1200 habitants. Cet ouvrage constituerait la plus grande toiture photovoltaïque de la région.

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE BÉNESSE-MAREMNE : Nos déchets deviennent une ressource

D'une capacité de 91 000 tonnes/an, l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) produit 55 GWh d'électricité chaque année. L'UVE est depuis début 2018 certifiée ISO 50 001, signe d'une parfaite maîtrise énergétique et environnementale de l'installation.



Le Sitcom Côte sud des Landes s'engage dans une démarche de réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre de son activité de collecte des déchets ménagers.

Le Sitcom a signé une Charte Objectif CO₂ en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et l'ADEME. Il s'engage ainsi dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de son activité de collecte des déchets ménagers en se fixant un objectif de réduction et un plan d'actions sur une durée de 3 ans. Le Sitcom est ainsi la première structure publique française en charge de la collecte des déchets à s'engager dans une telle démarche.

DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE

Les 327 agents qui constituent les équipes du Sitcom assurent au quotidien une mission de service public, dont les marqueurs sont la réactivité et l'efficacité, marqueurs de la qualité de notre service public. Chacun d'entre eux contribue pleinement à la performance des actions et résultats du Sitcom, à la fois en termes de prévention, de collectes, de tri et de valorisation de l'ensemble des déchets produits sur notre territoire.





PRÉVENTION & SENSIBILISATION

- Prévention des déchets
- Communication vers les usagers

PRÉVENTION & SENSIBILISATION

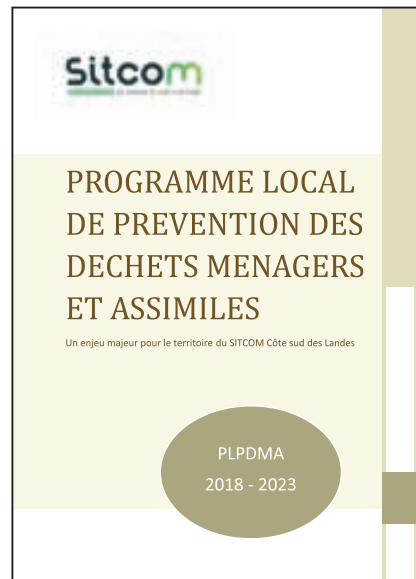
LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le PLPDMA (Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés) est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité ayant la compétence de gestion des déchets. Il détaille à l'échelle du territoire les actions et moyens à déployer pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

10 ACTIONS

10 actions ont été définies dans le PLPDMA dont l'objectif est de réduire de 10% la production des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) :

- Sensibiliser la population
- Développer et promouvoir le réemploi
- Réduire et mieux gérer les déchets alimentaires
- Réduire et valoriser les déchets inertes
- Réduire la production de déchets verts
- Réduire et mieux gérer les déchets des manifestations
- Réduire et mieux gérer les déchets des hébergements touristiques
- Réduire et mieux gérer les déchets du milieu scolaire
- Etre exemplaire en matière de prévention des déchets
- Utiliser les leviers économiques pour favoriser la prévention



LES RÉSULTATS 2019

3 516 tonnes de déchets ont pu être évitées grâce aux actions de prévention

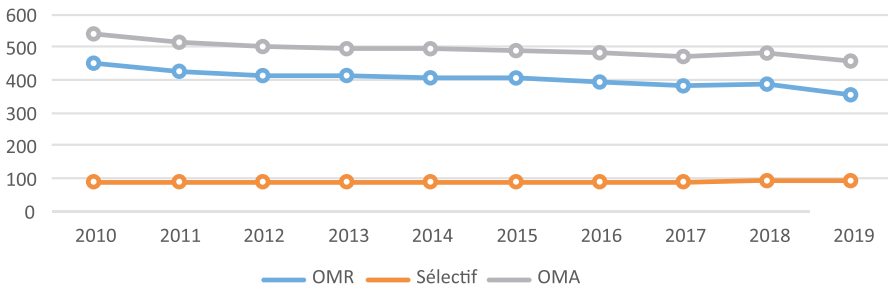
- Compostage individuel : 2 064 tonnes grâce à plus de 25 000 composteurs distribués depuis 2000
- Collecte du textile : 731 tonnes ont été détournées via les associations du territoire
- Autocollant « Non à la pub » : 513 tonnes de prospectus évitées par les 36% de boîtes à lettres ayant un autocollant
- Dons en vue du réemploi : 202 tonnes collectées par les associations via les

déchetteries du Sitcom équipées d'un local dédié au don

De nombreuses autres actions ont été mises en place et développées (sensibilisation, milieu scolaire, etc.), sans que leurs effets sur les quantités évitées puissent être évalués de manière précise.

La représentation graphique ci-dessous montre depuis la première année du programme les tonnages de chaque flux en kg/hab par année.

Évolution des gisements d'Ordures Ménagères et Assimilés de 2010 à 2018 (en kg/hab.)



Précisons que ces tonnages correspondent au territoire de collecte du Sitcom et que le ratio kg/hab est basé sur la population municipale.

Si l'indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits avec une base 100 en 2010 était de 99,1 en 2018 (ce qui traduit une baisse de 0,9% entre 2010 et 2018), il est de 100,2 en 2019, ce qui traduit une augmentation de 0,2% par rapport à 2010.

Sur l'année 2019, les actions du programme de prévention des déchets du Sitcom ont porté notamment sur les thématiques suivantes :

DÉVELOPPER LA GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les déchets alimentaires représentent 29% des ordures ménagères. Le compostage sur site peut être une alternative à la collecte et au transport des déchets sur des sites éloignés des solutions de collecte et de traitement.

Dès 2001, le Sitcom a été précurseur en matière de réduction des déchets en lançant une campagne de compostage individuel dont l'objectif était de limiter le tonnage d'ordures ménagères à incinérer. Entre 2001 et 2013, plus de 23 000 composteurs ont été distribués sur notre territoire.

Tous les ans, le Sitcom distribue des composteurs aux foyers qui le souhaitent, sur la plate-forme et en déchetterie, et remplace, le cas échéant, le matériel défectueux. Aujourd'hui, environ 500 composteurs par an sont distribués. Le Syndicat met à disposition des foyers des composteurs depuis plus de 15 ans, ce qui explique le bon taux d'équipement des résidences principales, autour de 44%.

Le Syndicat a décidé de communiquer plutôt sur les « déchets alimentaires », que ce soit en amont avec le compostage ou en aval avec la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un « guide des déchets alimentaires » a été créé à cette occasion.

Sur le site internet sitcom40.fr, un onglet FAQ, « Foire aux Questions » a été créé. Il permet d'apporter des réponses concrètes aux usagers qui se posent des questions sur le compostage. Il est actualisé en fonction des différentes questions des usagers.

RÉDUIRE LES DÉCHETS DU MILIEU TOURISTIQUE

Depuis plusieurs années, le Sitcom œuvre pour la réduction des déchets produits dans le milieu touristique. Notamment, des outils ont été créés et mis à disposition des hébergeurs qui souhaitent s'engager dans la démarche :

- Un panneau d'information est mis sur le point déchets de l'hébergement
- Chaque conteneur est identifié en apposant une pastille de couleur
- Des memos tri indéchirables peuvent être affichés dans chaque location de l'hébergement.
- Un extranet est à disposition des hébergeurs avec tous les outils de communication (panneau d'information, pastille de couleur, memos tri ...). Il est destiné aux hébergeurs souhaitant mieux gérer leurs déchets.



- Le document « Une bonne gestion des déchets : Mode d'emploi » a été rédigé en collaboration avec les acteurs locaux. Les hébergeurs engagés ont été suivis dans leurs actions de tri et de réduction. L'extranet a été testé par un des hébergeurs.

En 2019, 21 hébergeurs participent à la démarche

RÉDUIRE LES DÉCHETS DES MANIFESTATIONS

Les services du Sitcom ont défini une méthodologie simple de bonne gestion de ses déchets lors d'une manifestation de petite à moyenne affluence. Des outils sont ainsi à disposition des organisateurs.



En 2019, 21 manifestations engagées dans une démarche de gestion et de prévention des déchets et 108 manifestations ont réalisé au moins un tri. 34 350 verres réutilisables circulent sur le territoire.

DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI

Le Sitcom travaille en partenariat avec les associations Emmaüs et Voisinage, en mettant à disposition de ces structures des zones de réemploi au sein de certaines déchetteries du Sitcom :

➤ Déchetteries de Bénèsse-Maremne, Soorts-Hossegor, Tarnos, Saint-Martin-de-Seignanx et Peyrehorade pour l'association Emmaüs

➤ Déchetteries de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Saint-Martin-de-Hinx pour l'association Voisinage

LA COMMUNICATION VERS LES USAGERS

Différents médias et outils de communication sont utilisés pour informer les usagers du Sitcom sur la gestion des déchets :

➤ La publication « Sitcom infos » qui est distribuée à plus de 60 000 foyers deux fois par an

➤ Le site internet www.sitcom40.fr détaille les informations relatives aux services du Sitcom. Une page Actualité permet d'informer en temps réel des nouveautés ou des modifications d'accès aux sites. Un travail important a été réalisé auprès des webmasters des communes du territoire afin que soit mis sur les sites des communes le lien vers le site du Sitcom pour que les informations relatives à notre activité soient toujours actualisées



➤ Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes spécifiques sont également réalisées : chaque campagne s'articule autour d'un article dans la publication externe, un spot radio, un affichage, des articles dans les bulletins des communes et des communautés de commune.

➤ Les nouveaux habitants sont sensibilisés spécifiquement par un courrier nominatif accompagné de guides et d'un ensemble d'informations nécessaires pour réduire et mieux trier les déchets (1 075 envois en 2019, soit : 2 473 personnes sensibilisées)





LA COLLECTE

- Collecte des ordures ménagères
- Collectes séparatives
- Réseau des déchetteries

Le Sitcom Côte Sud des Landes assure en régie la collecte :

➤ Des ordures ménagères résiduelles

➤ Des déchets assimilables aux ordures ménagères c'est-à-dire des déchets de même nature ou équivalents provenant des commerces, bureaux, des établissements artisanaux, des écoles, des établissements de soins et des établissements publics.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

La collecte est assurée en bacs de regroupement ou en conteneurs enterrés et semi-enterrés, mais elle peut également s'effectuer en bennes pour compléter la collecte classique, dans le cas de manifestations par exemple.

Le Sitcom Côte sud des Landes poursuit le déploiement des conteneurs enterrés et semi-enterrés débuté en 2009 sur son secteur de compétence. Ainsi au 31 décembre 2019, le Sitcom dispose de :



12 560
CONTENEURS
750 LITRES



1109
CONTENEURS
ENTERRÉS
SEMI-ENTERRÉS

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS DE COLLECTE ET DES USAGERS

RÉDUCTION DU NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE SÉCURISÉS + GAIN DE TEMPS DE COLLECTE

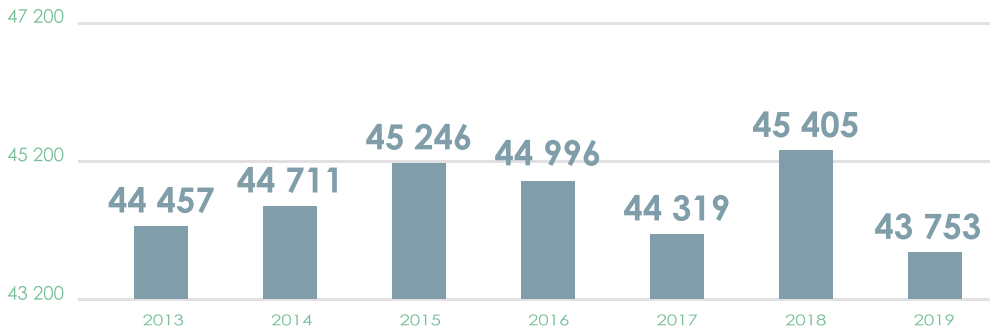
1 conteneur semi-enterré = 6 conteneurs de 750 l.

Une grande partie des nouveaux lotissements sont aujourd'hui équipés de ces conteneurs. Un travail important est encore en cours afin d'installer ces points de collecte au niveau des campings.

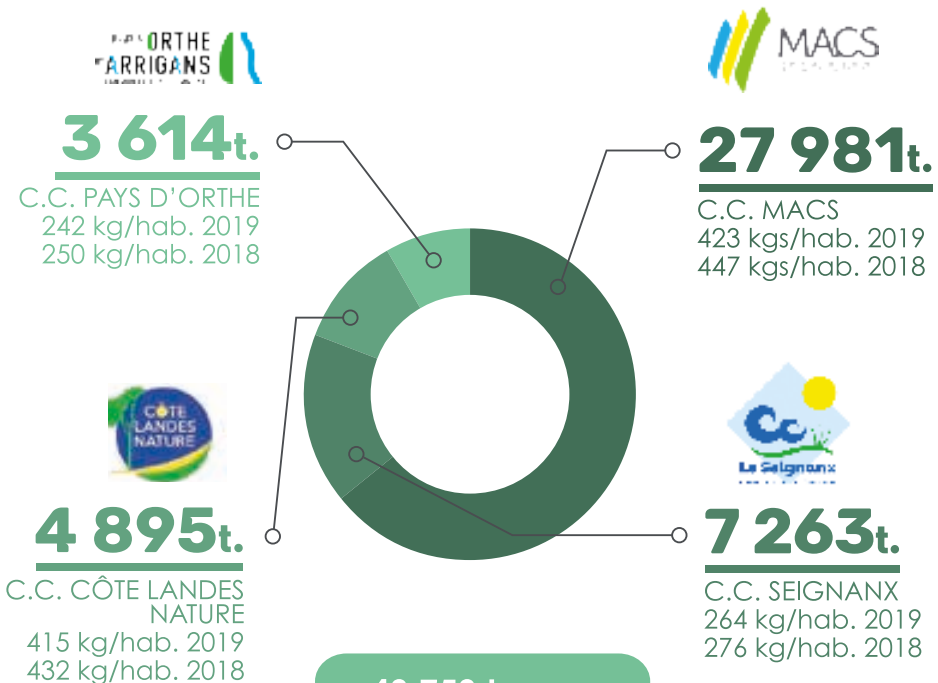
LES FRÉQUENCES DE COLLECTE

Les fréquences sont adaptées selon le remplissage des conteneurs en fonction de la période de l'année. D'une façon générale, les bourgs sont collectés deux fois par semaine et les autres parties de la commune une fois par semaine. Au cours de la période estivale, les zones touristiques très fréquentées peuvent être collectées jusqu'à 7 fois par semaine.

Évolution du tonnage des
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) collectées

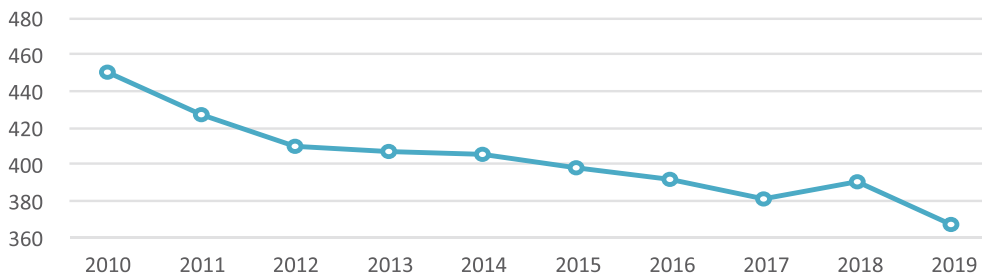


Tonnage des Ordures Ménagères par adhérents



43 753 tonnes collectées en 2019
364 kg/hab. 2019
382 kg/hab. 2018

Évolution de la production d'ordures ménagères résiduelle par habitant (en kg/an/hab.)



Baisse globale de 5 % des tonnages entre 2018 et 2019



Les ordures ménagères résiduelles sont valorisées au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése-Maremne

LES COLLECTES SÉPARATIVES

Les collectes sélectives regroupent la collecte des emballages ménagers sur les points d'apport volontaire pour les usagers et en porte à porte pour les gros producteurs.

De plus, des collectes monoflux telles que le carton, les biodéchets et les fûts d'huile végétale sont également réalisées auprès des gros producteurs.

LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

La collecte sélective des emballages ménagers a été mise en place sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Elle est assurée en régie, dans les points d'apport volontaire qui sont constitués pour la plupart de cinq conteneurs de 4m³ pour la collecte des emballages recyclables (verre, bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires-cartonnettes) et du papier. Une fois collectés, ces emballages sont transportés vers des filières de recyclage agréées.

Le Sitcom assure également la collecte des points de collecte de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Les quantités collectées sur ce territoire sont par conséquent prises en compte dans cette partie du rapport annuel.

Les résultats présentés ci-après comprennent les quantités collectées auprès des ménages et des professionnels sur l'ensemble du territoire du Sitcom.



Les flux de verre, boîtes métalliques et papier sont valorisés directement par des repreneurs sans sur-tri supplémentaire.

Les flux de bouteilles plastiques et briques alimentaires/cartonnettes nécessitent quant à eux un tri mécanisé supplémentaire afin de séparer les différents types de matériaux. Cette opération de tri est réalisée au centre de tri des collectes sélectives Canopia, exploité par le Syndicat Mixte Bil Ta Garbi à Bayonne.

Tonnage 2019



PAPIER
3 376 t.
19,2 kg/hab



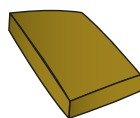
PLASTIQUES
1 230 t.
7,0 kg/hab



VERRE
7 731 t.
44,0 kg/hab

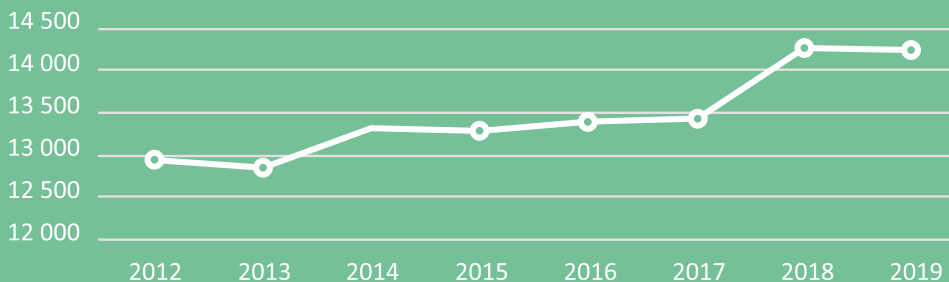


**EMBALLAGES
METALLIQUES**
444 t.
2,5 kg/hab



**CARTONNETTES
& BRIQUES ALIM.**
1 426 t.
8,1 kg/hab

Évolution des tonnages
de Collectes Sélectives recyclables

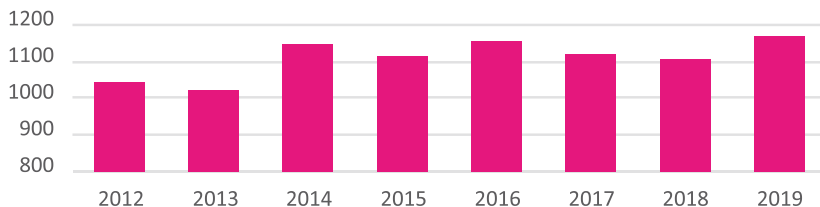


LA COLLECTE DU CARTON

En 2000, une collecte sélective du carton auprès des gros producteurs (entreprises, commerçants etc.) a été mise en place afin de détourner cette

cette quantité de déchets valorisables de la collecte d'ordures ménagères classiques.

Évolution de la collecte des cartons chez les professionnels



Le flux des cartons est valorisé directement par des repreneurs sans tri supplémentaire.

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Depuis 2000, une collecte des biodéchets des gros producteurs a été mise en place pour détourner ces déchets de l'incinération et les revaloriser par compostage et valorisation énergétique. Depuis 2013, on note une augmentation significative des tonnages collectés, due principalement à la démarche de développement de cette filière engagée par le SITCOM.

En 2019, 532 tonnes de biodéchets ont été collectées et valorisées.



Le flux de biodéchets est valorisé sur le pôle Canopia (unité de méthanisation-compostage du Syndicat Mixte Bil Ta Garbi, à Bayonne) sous forme de compost et d'énergie.

L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Depuis 1994, un service payant d'enlèvement d'encombrants permet aux usagers qui le désirent de se débarrasser de leurs meubles et autres types de déchets.

**116 ENLEVEMENTS
D'ENCOMBRANTS**

ont été réalisés en 2019



Le flux d'encombrants est valorisé au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bénese-Maremne.

LA MISE À DISPOSITION ET L'ENLÈVEMENT DE FÛTS D'HUILE VÉGÉTALE

Depuis 1995, le Sitcom propose un service d'enlèvement des fûts d'huile végétale directement chez les gros producteurs type restaurants, cantines...

290 ROTATIONS

ont été réalisés en 2019
soit 35 tonnes d'huile de friture



Les huiles végétales collectées sont ensuite valorisées en biocarburant dans des usines spécialisées.

LA COLLECTE DES TEXTILES

Les partenaires du Sitcom ont capté, par l'intermédiaire de bornes textiles disséminées sur le territoire, 731 tonnes de vêtements sur l'année 2019.



Les flux de textiles collectés sur le territoire du Sitcom sont triés puis, en fonction de leur état, soit réutilisés, soit recyclés.

LE RÉSEAU DES DÉCHETTERIES

Le Sitcom dispose d'un réseau de 22 déchetteries réparties sur l'ensemble du territoire du syndicat. Il assure également les évacuations des quatre déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

CONDITIONS D'ACCÈS

Le système est mutualisé, ainsi les déchetteries ne sont pas dédiées seulement aux habitants des communes sur lesquelles elles sont situées, mais accessibles à tous les usagers du syndicat.



Pour les particuliers, l'accès est libre. Quant aux professionnels, leur accès est conditionné par des modalités particulières : en effet, les professionnels doivent s'acquitter de la redevance spéciale pour pouvoir déposer leurs déchets.



LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS

Tous les déchets ménagers sont acceptés (pneus, palettes, etc...) sauf les ordures ménagères, les déchets radioactifs, les déchets explosifs, l'amiante de déflocage, les bâches agricoles ainsi que l'amiante-ciment,

depuis le 1^{er} juillet 2015. En effet, l'évolution de la réglementation relative à la manipulation de ce type de déchets entrainant des contraintes de réception et d'évacuation irréalisables dans les déchetteries, le Sitcom a décidé l'abandon de cette collecte.

LOCALISATION DES DÉCHETTERIES



| | Tonnage global | Tonnage déchetteries Sitcom | Tonnage déchetteries Com. Agglo. Grand Dax |
|---|----------------|-----------------------------|--|
| Déchets ménagers | | | |
| Tout venant incinérable | 21 716 | 15 868 | 848 |
| Cartons | 2 989 | 2 199 | 790 |
| Bois déchetteries | 11 706 | 9 222 | 2 484 |
| Végétaux | 72 458 | 57 419 | 15 039 |
| Ferraille de déchetteries | 3 878 | 2 924 | 954 |
| Gravats | 68 352 | 56 803 | 11 549 |
| Bois valorisable (plattes, souches, rondins...) | 4 930 | 4 435 | 495 |
| Pneus filière | 237 | 193 | 44 |
| Mobilier | 355 | 355 | - |
| Dons associations | 208 | 208 | - |

| | | | |
|---|-----|-----|-----|
| Déchets Spécifiques divers | | | |
| Huile moteur, huile alimentaire, batteries, bouteilles de gaz | 755 | 564 | 191 |

| | | | |
|--|-------|-------|---|
| Déchets d'Équipement Électrique et électronique | | | |
| DEEE | 2 382 | 2 382 | - |

| | | | |
|------------------|-----|-----|---|
| Vêtements | | | |
| Vêtements | 300 | 300 | - |

| | | | |
|----------------------------------|-----|-----|----|
| Déchets Ménagers Spéciaux | | | |
| DMS des Particuliers | 186 | 155 | 31 |
| DMS des Professionnels | 167 | 135 | 32 |

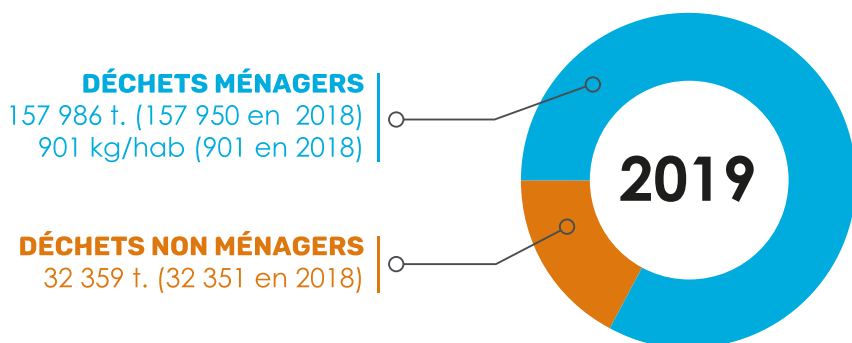
En 2019, 190 788 tonnes de déchets ont été collectés en déchetteries (contre 190 298 tonnes en 2018), dont plus de 65% ont été valorisés (comme en 2018).

Les déchets non valorisés sont quasi-exclusivement constitués des déchets inertes, stockés sur les installations de stockage de déchets inertes (ISDI) du Sitcom.

Il est important de préciser que l'ISDI de Capbreton, qui accueillait une grande majorité des déchets inertes du territoire, a fermé ses portes le 31 décembre 2019.

Cette installation a été remplacée par une unité de valorisation des déchets inertes située sur la plateforme multimatériaux de Bénesse-Maremne : ces déchets sont ainsi depuis cette date valorisés (en matériaux utilisables en remblais routiers) et non plus stockés. Les chiffres de la valorisation de ces déchets sur l'année 2020 seront donc encore meilleurs !

On estime à 17% les quantités de déchets assimilés (donc non ménagers) apportés en déchetterie. Ces quantités sont comprises dans le tableau présenté précédemment.



930 800
PERSONNES

contre 910 095 en 2018

ont fréquenté
les déchetteries
en 2019

Soit 1 usager toutes les 10 secondes



LA VALORI SATION

- Installations
- Plate-forme
- Centres de transit & Installations de stockage
- Déchets inertes
- Indice de réduction
- Unité de valorisation énergétique

LA VALORISATION

LES INSTALLATIONS

Le Sitcom dispose des installations de traitement et de valorisation suivantes sur son territoire :



UNITÉ DE
VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

1

1 PLATE-FORME
MULTIMATÉRIAUX

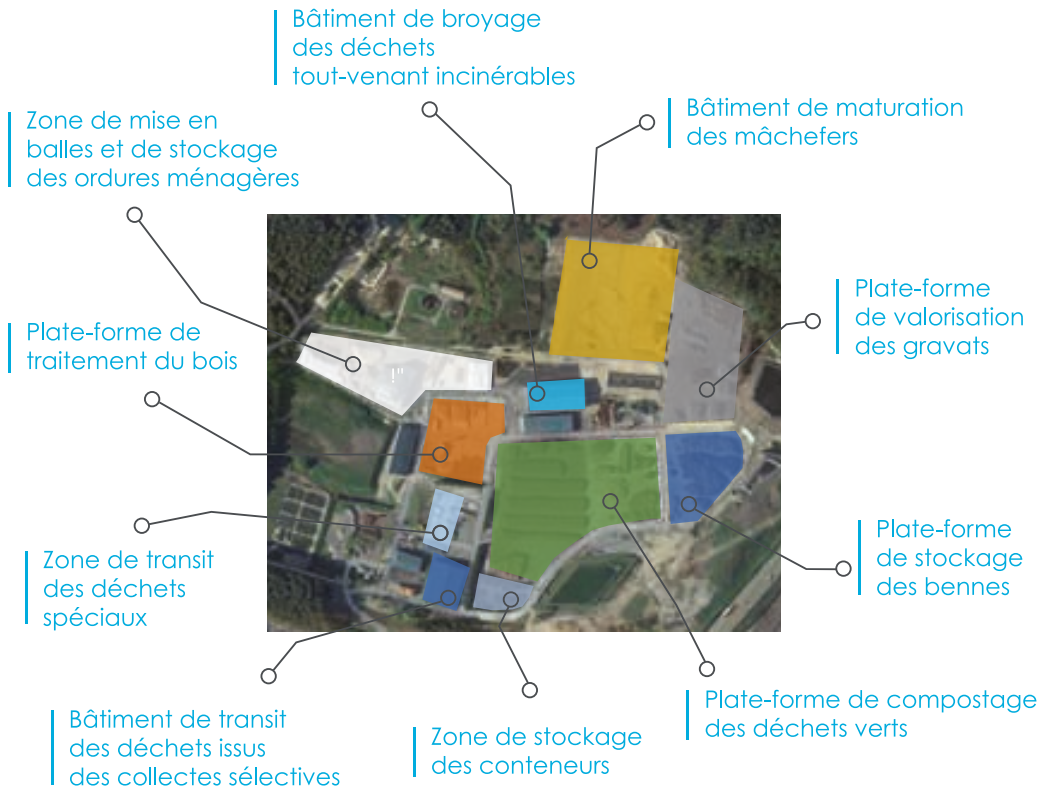
CENTRES
DE TRANSIT
DES DÉCHETS

2

4 INSTALLATIONS
DE STOCKAGE
DES DÉCHETS INERTES

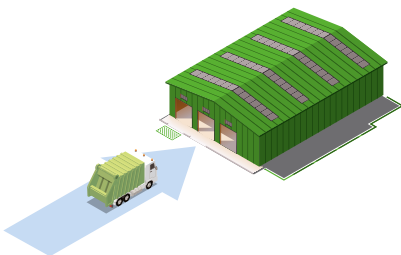
Le taux global de valorisation des déchets assimilés en 2019 est de 74 % et se décompose en 31% de valorisation matière, 24% de valorisation organique et 20 % de valorisation énergétique.

LA PLATE-FORME MULTIMATÉRIAUX



La plate-forme multimatériaux est un site qui réceptionne une partie des déchets qui seront soit transformés en vue d'être commercialisés, soit stockés temporairement (transit) afin d'être recyclés, valorisés ou éliminés sur d'autres installations.

FLUX ENTRANTS 2019
118 569 TONNES



FLUX SORTANTS 2019
106 019 TONNES

Les principaux flux de déchets gérés par la plate-forme sont les suivants :

| FLUX ENTRANTS 118 569 TONNES EN 2019 | OPÉRATION PLATEFORME | FLUX SORTANTS 106 019 TONNES EN 2019 |
|---|---------------------------------|--|
| DÉCHETS | | PRODUITS |
| Tout Venant Incinérable 21 704 t. | Broyage | Déchets valorisables Énergétiquement 25 226 t. |
| Ordures Ménagères 2916 t. | Mise en balles | Ordures Ménagères 9 834 t. |
| Mâchefers 22 691 t. | Tri, criblage, Maturation | Grave de mâchefers 22 246 t. Ferrailles 1 051 t. Métaux non ferreux 492 t. |
| Broyats de végétaux valorisables 17 627 t. | Compostage | Compost 0/25 4 470 t. Compost 0/10 5 832 t. |
| Rondins et souches 5 012 t. | Broyage et criblage | Plaquettes énergie 2 021 t. Plaquettes végétaux 3 166 t. |
| Palettes 2 012 t. | Broyage et criblage | Paillage vrac 466 t. |
| Gravats valorisables 9 384 t. | Broyage et criblage | Concassés 10 064 t. |
| Gravats 7 935 t. | | |
| Verre 6 174 t. | Transit | Verre 6 487 t. |
| Bois 6 202 t. | Transit | Bois 6 457 t. |
| Papiers 1 854 t. | Transit | Papiers 1 992 t. |
| Cartons 1 170 t. | Transit | Cartons 976 t. |
| Briques alim./cartonnettes 741 t. | Transit | Briques alim./cartonnettes 730 t. |
| Emballages métalliques 418 t. | Transit | Emballages métalliques 425 t. |
| Plastiques 459 t. | Transit | Plastiques 471 t. |

LES CENTRES DE TRANSIT

Les centres de transit permettent de limiter et optimiser les flux de déchets sur les routes. Grâce à ces installations, les camions de collecte voient leurs trajets raccourcis. Les déchets collectés sont vidés sur ces installations puis transférés vers les sites de valorisation (UVE et plate-forme multi-matériaux de Bénésse-Maremne notamment) par des camions de plus forte capacité.

Le centre de transit de Saint-Paul-lès-Dax, mis en service depuis 1997, a réceptionné et transféré 15 480 tonnes d'ordures ménagères en 2019.

Le centre de transit de Messanges, mis en service en 2016, a réceptionné et acheminé vers l'UVE de Bénésse-Maremne 11 965 tonnes d'ordures ménagères, 1 081 tonnes de bois de déchetterie, 321 tonnes de bouteilles en plastique, 714 tonnes de déchets tout-venant et 1 254 tonnes de verre.

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES (ISDI)

Situées à Capbreton, Saint-Paul-lès-Dax, Peyrehorade et Messanges, les quatre ISDI du SITCOM accueillent les déchets inertes du territoire, à savoir :

- Les bennes de gravats issues des déchetteries
- Les apports directs des professionnels

En 2019, 94 900 tonnes de déchets inertes ont été accueillies sur les sites du Sitcom (ISDI et plate-forme multi-matériaux), dont près de 11 000 tonnes ont pu être valorisés en matériaux de construction.

| | Déchets inertes non valorisables (t.) | Déchets inertes valorisés (t.) | Total (en tonnes) |
|----------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|-------------------|
| ISDI de Messanges | 13 575 | 608 | 14 183 |
| ISDI de Saint-Paul-lès-Dax | 15 618 | 1 103 | 16 721 |
| ISDI de Capbreton | 39 088 | 99 | 39 187 |
| ISDI de Peyrehorade | 2 508 | 20 | 2 528 |
| PLATEFORME Bénésse-Maremne | 13 182 | 9 097 | 22 279 |
| Total | 83 971 | 10 927 | 94 898 |

LES DÉCHETS INERTES UN NOUVEL ENJEU DE TAILLE POUR LE SITCOM

Les déchets inertes sont composés de béton, briques, tuiles, céramique, mélange bitumeux, terre et cailloux, et proviennent soit d'apports directs des professionnels du BTP, soit de la benne « gravats » des déchetteries. En 2019, plus de 70 000 tonnes de gravats ont été stockées dans l'une des quatre installations de stockage des déchets inertes (ISDI) situées à Capbreton, Saint-Paul-Lès-Dax, Messanges ou Peyrehorade.

LA VALORISATION DES GRAVATS, UNE PRIORITÉ POUR LE SITCOM

Pour limiter l'enfouissement des gravats, le Sitcom, depuis 2018, stocke séparément une partie des chargements de béton des professionnels afin de les valoriser en un produit, le concassé de béton, utilisable en sous-couche routière.

En 2019, 13 182 tonnes d'inertes ont été réceptionnés sur la plateforme. Au 31 décembre 2019, l'arrêté préfectoral d'exploitation de l'ISDI de Capbreton est arrivé à échéance. C'est pourquoi les élus du Sitcom ont décidé de réceptionner et valoriser tous les gravats jusqu'alors enfouis sur l'installation de Capbreton sur la plate-forme multimatériaux de

Bénése-Maremne. Ces déchets inertes, qui représentent près de 50 000 tonnes annuelles, sont contrôlés et triés, puis criblés, concassés et déferrailés afin d'obtenir deux types de produits utilisables en remblai : du concassé de béton et du sable.

LE REEMPLOI, LA REUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS : UN ENJEU NATIONAL

La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) fixe des objectifs en matière de valorisation matière et énergétique des déchets, avec pour ambition de créer une véritable économie circulaire de la ressource ancrée dans les territoires au plus près des besoins. Les déchets inertes ne sont pas épargnés. Elle fixe comme objectif de recycler 70 % des déchets du BTP en 2020 et prévoit que l'Etat ou les collectivités territoriales intègrent dans leurs appels d'offres concernant la construction ou l'entretien routier, une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets.

LES COLLECTIVITÉS : ACTRICES MAJEURES DE LA VALORISATION DES GRAVATS

Le Sitcom a intégré dans son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés une action « réduire et valoriser les déchets inertes ». Cette action, menée en collaboration avec des acteurs locaux comme la CCI, la CMA ou des représentants du secteur du BTP permet

d'une part de répondre aux enjeux nationaux mais également de limiter la saturation des installations de stockage existantes sur son secteur. Le concassé issu des déchets inertes valorisés est un produit qualitatif commercialisé qui répond parfaitement aux objectifs cités précédemment et qui s'inscrit complètement dans une réelle démarche d'économie circulaire.



INDICE DE RÉDUCTION

Aucun déchet non dangereux et non inerte produit sur le territoire du Sitcom, n'a été admis en installation de stockage sur l'année 2019.

Sur ces bases, l'indice de réduction des quantités de déchets admis en installation de stockage, avec une base 100 en 2010, est de 0 en 2019.

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'unité de valorisation énergétique, en service depuis juillet 2016, permet de produire de l'électricité à partir de nos déchets dans une unité de nouvelle génération qui répond aux meilleures techniques disponibles.

BILAN DU FONCTIONNEMENT 2019

2019 : La poursuite de la maîtrise des conditions d'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique

Après une année 2018 marquée par les défaillances de la chaudière de l'UVE mais des résultats plus qu'encourageants sur les périodes qui ont suivi les travaux de modification réalisés en mai, l'année 2019 a permis de poursuivre la montée en régime de l'installation et optimiser ainsi les taux de valorisation de l'équipement.



L'année 2019 a ainsi été consacrée au traitement d'une partie des déchets non traités du fait des pannes de 2018 mais également à l'intégration de tonnages supplémentaires sur l'installation de façon à optimiser son fonctionnement technique et les

recettes financières, par la mise en application de la demande d'augmentation de capacité de l'UVE (passant de 83 000 tonnes/an initialement à 91 000 tonnes/an).

L'équipe Energie constituée dans le cadre de la démarche ISO 50 001 s'est également attachée à faire vivre et à perfectionner le système de management énergétique de façon à permettre une maîtrise des consommations énergétiques et le maintien de la certification obtenue.

Un audit de suivi du système a été réalisé par un cabinet extérieur indépendant (Bureau VERITAS) le 2 décembre 2019 : la certification ISO 50 001 de l'UVE a ainsi été confirmée !

ET POUR 2020 ?

L'UVE fonctionnant dorénavant de manière optimale, l'année 2020 sera consacrée à son optimisation, qu'elle soit technique, environnementale et financière.

90 595

TONNES

de déchets valorisés énergétiquement chaque année

51,9

GWH

d'électricité vendue, soit la consommation annuelle d'une ville de 30 000 habitants

22 246

TONNES

de mâchefers valorisés

95%

Le taux annuel de valorisation globale

4 392

TONNES

de REFIOM éliminées
(cendres non valorisables)





L'ADMINISTRATION

- Organisation fonctionnelle
- Emploi
- Formation & dialogue social
- Indicateurs financiers
- Analyse des coûts

L'ADMINISTRATION

L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

1 Président

4 Vice-présidents

C.C. CÔTE LANDES NATURE

10 délégués

C.C. MAREMNE ADOUR

CÔTE SUD

24 délégués

C.C. SEIGNANX

8 délégués

**C.C. PAYS D'ORTHE
ET ARRIGANS**

16 délégués

C.A. GRAND DAX

20 délégués

1 Directeur

1 Service HSQE

Composé de 7 agents

1 Service Ressources Humaines

Composé de 6 agents

1 Service Juridique

Composé de 3 agents

**1 Service Communication/Prévention
Accueil/Secrétariat**

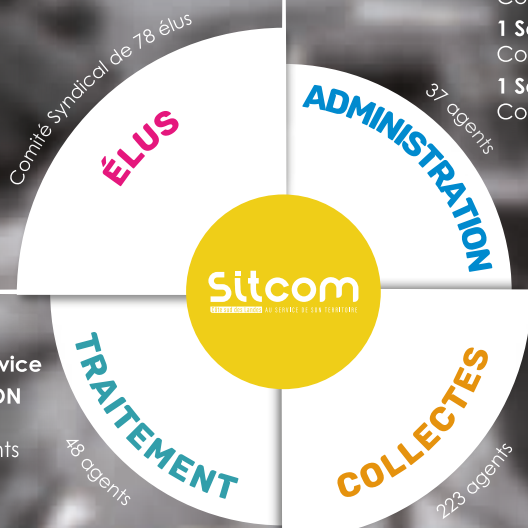
Composé de 7 agents

1 Service Informatique/Suivi

Composé de 7 agents

1 Service Finances

Composé de 6 agents



1 Responsable de Service

**UNITÉ DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

Composé de 27 agents

- Exploitation
- Maintenance
- Assistants

PLATE-FORME

Composé de 19 agents

- Accueil
- Opérateurs

COMMERCIALISATION

Composé de 1 agent

Sur l'année 2019, le Sitcom Côte sud des Landes emploie 327 agents publics techniques et administratifs chargés de mettre en œuvre l'ensemble des actions du Syndicat en matière de collecte, de traitement et de prévention des déchets (auxquels il convient d'ajouter les emplois saisonniers).

Les équipes sont mobilisées au quotidien pour garantir l'efficacité et la qualité du service public de gestion des déchets.

1 Responsable de Service

DÉCHETTERIES

Composé de 64 agents

- Déchetteries
- DTQD
- Entretien généraux
- ISDI

COLLECTE OM

Composé de 55 agents

- Collecte OM
- Collecte sélective en PAP
- Centres de transit

TRANSPORT

Composé de 43 agents

- Transport
- Broyage
- Évacuation broyats

ATELIER

Composé de 13 agents

COLLECTE SÉLECTIVE

Composé de 34 agents

- Collecte sélective
- Maintenance conteneurs et points de collecte
- Entretien points tri

**GESTION DES CIRCUITS
ET POINTS DE COLLECTE**

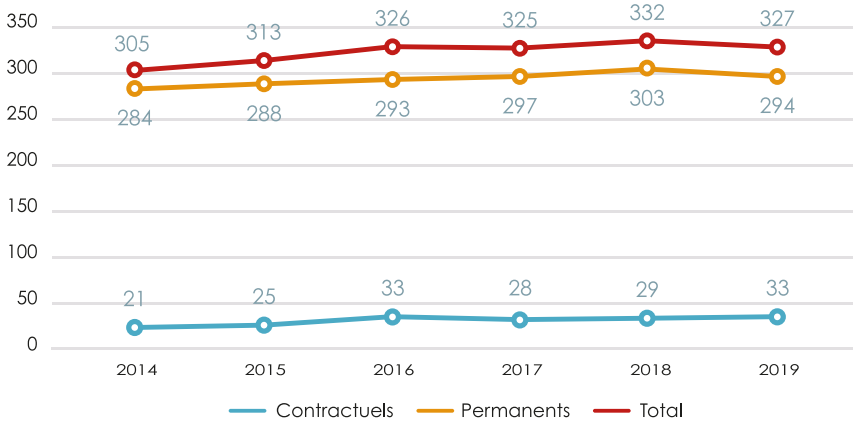
Composé de 3 agents

POLYVALENTS

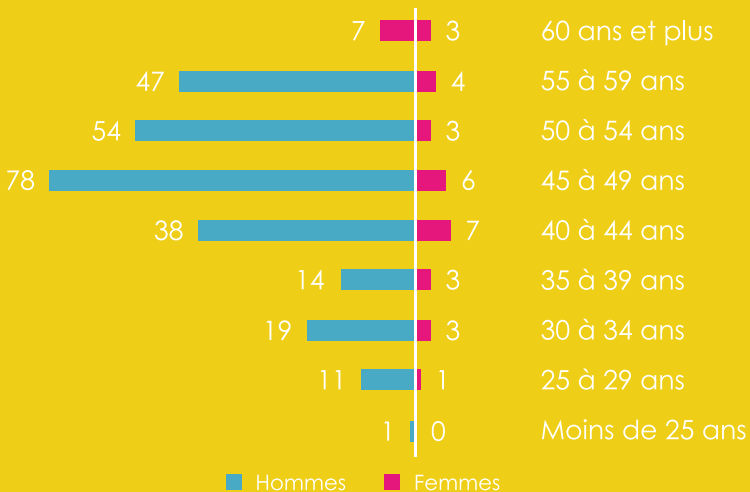
Composé de 10 agents

Au 31 décembre 2019, le Sitcom comptait 327 agents, dont 294 titulaires et 33 contractuels (chiffre intégrant le nombre de contractuels lissé sur l'année).

Évolution du nombre d'agents



Pyramide des âges



LA FORMATION

Depuis 2009, le Sitcom Côte sud élabore chaque année un plan de formation qui fixe les grandes orientations de la politique de formation de la collectivité. Il décrit les actions de formation à mettre en œuvre.

Le plan de formation est construit à partir de trois grandes sources :

- Les axes stratégiques retenus par la Direction pour atteindre les objectifs généraux de la collectivité
- Les besoins collectifs des services
- Les besoins individuels des agents en matière de formation ou de changement de poste recueillis annuellement sur les fiches de recensement .

Sur l'année 2019, 727 actions de formation ont été suivies par les agents du Sitcom (620 actions en 2018).

Ces formations ont été dispensées soit en interne (recyclage FCO, Eco-conduite, formation initiale et recyclage SST...) soit par des prestataires extérieurs (formation GMAO, environnement territorial...).

Les formations sécurité (CACES, ADR, FCO, habilitations électriques, équipiers de première intervention, SST...) représentent la majorité des formations dispensées aux agents du Sitcom (65% du coût global des formations).

LE DIALOGUE SOCIAL

Les instances paritaires du Sitcom, à savoir le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) se sont réunis à plusieurs reprises :

Le Comité Technique s'est réuni à 5 reprises. Les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- Les formations réalisées et planifiées et le règlement associé
- Le régime indemnitaire
- Les évolutions d'organisations internes

Le CHSCT s'est réuni à 4 reprises, les sujets abordés ont notamment concerné les thématiques suivantes :

- Le suivi du Document Unique
- L'étude accidentologie sur les différents postes de travail du Sitcom et le plan d'action qui en a découlé
- L'analyse des accidents de travail

LES INDICATEURS FINANCIERS

Le Sitcom exploite en régie l'ensemble de ses activités et n'a pas une fiscalité propre. Par conséquent, il appelle des participations auprès de ses membres. En effet, le service de collecte et traitement des déchets exercé par le Sitcom est un service public financé par les contributions de ses adhérents qui ont chacun d'eux choisi d'instaurer la TEOM comme mode de financement sur leur territoire.

Le Sitcom dispose :

- D'un budget général non soumis à TVA
- D'un budget annexe Valorisation assujetti à la TVA, pour les ventes soumises à TVA
- D'un budget UVE (Unité de Valorisation Energétique) soumis à TVA et à l'Impôt Société

LES DÉPENSES

En 2019, le montant total des dépenses de l'exercice budgétaire du Sitcom Côte Sud des Landes s'établit comme suit :

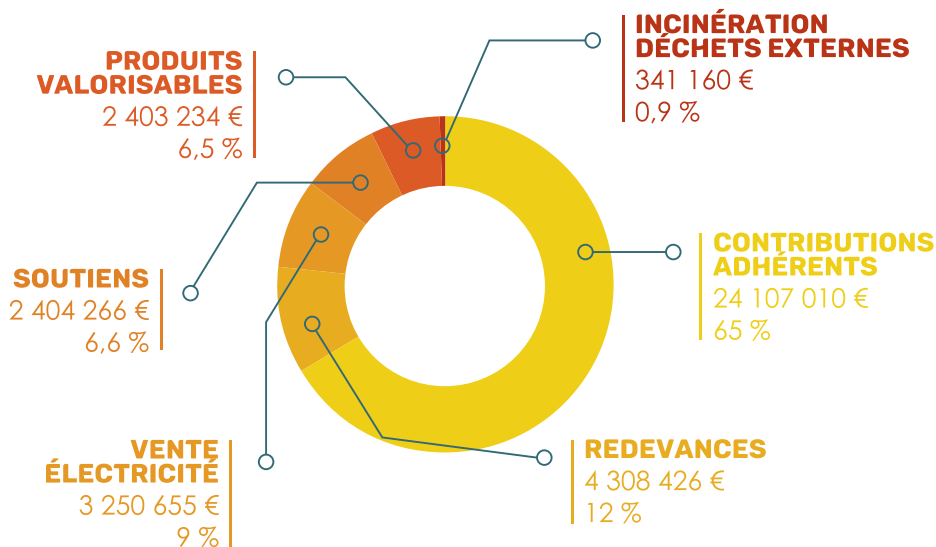
| BUDGET PRINCIPAL | BUDGET VALORISATION | BUDGET UVE |
|--|---|--|
| Dépenses de fonctionnement 30 919 246 € | Dépenses de fonctionnement 2 591 440 € | Dépenses de fonctionnement 10 962 499 € |
| Dépenses d'investissement 10 023 898 € | Dépenses d'investissement 0 € | Dépenses d'investissement 2 620 542 € |
| Dépenses totales 40 943 144 € | Dépenses totales 2 591 440 € | Dépenses totales 13 583 041 € |

Les principales prestations rémunérées à des entreprises ont été les suivantes en 2019 :

| | |
|----------------------------------|-------------|
| Traitement des déchets dangereux | 295 567 € |
| Traitement du sélectif | 394 491 € |
| Réparations du matériel roulant | 1 006 156 € |
| Transport des végétaux | 255 783 € |
| Transport des OM | 155 975 € |
| Transport et traitement REFIOM | 1 285 275 € |

LES RECETTES

Les principales recettes et leur répartition :



PARTICIPATION DES ADHÉRENTS

Cinq établissements publics de coopération intercommunale ont transféré au syndicat les compétences de collecte et de traitement (à noter que la communauté d'agglomération du Grand Dax n'a quant à elle transféré que la compétence traitement au Sitcom).

Chaque adhérent supporte obligatoirement les dépenses correspondant aux compétences qu'il a transférées (collecte et traitement ou seulement traitement) au syndicat mixte.

Pour ces deux compétences, la répartition des parts tonnage et population des tarifs est fixée annuellement par délibération du Comité Syndical.

En 2019, cette répartition s'établit comme suit :

| | Population | Tonnage |
|------------|--------------|----------------|
| Traitement | 17,00 €/hab. | 257,60 €/tonne |
| Collecte | 22,50 €/hab. | 174,00 €/tonne |

Compte tenu de l'évolution de la population et des tonnages d'ordures ménagères résiduelles, le montant total des contributions a été de 24 107 010 € en 2019, en augmentation moyenne de 2.5 % par rapport à l'année précédente.

D'autre part, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a participé à hauteur de 161 532 € en 2019 pour l'accès en déchetteries des habitants de la commune de Boucau.

LA REDEVANCE SPÉCIALE ET LES REDEVANCES SPÉCIFIQUES

La redevance spéciale concerne les activités professionnelles (collectivités, administrations, artisans, commerçants, professions libérales,...) qui utilisent le service public de collecte et de traitement des déchets.

Elle a pour objectif de financer le service public rendu aux professionnels et d'établir ainsi une équité entre les usagers. Les professionnels doivent participer à hauteur du service rendu, alors que les ménages paient ce service au travers des impôts locaux.

Les gros producteurs s'acquittent de la redevance spéciale en fonction de leur production réelle de déchets.

Les petits producteurs s'acquittent de la redevance spéciale selon un forfait appliqué suivant la nature du déchet produit et l'importance de l'activité.

Le paiement de la redevance spéciale entraîne la délivrance d'une vignette d'accès aux déchetteries depuis le mois de novembre 2017.

Le service public aux professionnels comprend la collecte en porte-à-porte des déchets (ordures ménagères, bio déchets, carton), l'utilisation des points tri et/ou des déchetteries conformément au règlement en vigueur.

L'utilisation d'au moins un de ces services justifie l'application de la redevance spéciale (dont le montant total s'est élevé en 2019 à 3 846 180 €).

Des services supplémentaires proposés aux professionnels font l'objet de redevances spécifiques, dont l'accès aux centres de traitement représentant un montant de 162 008 € pour l'année 2019.

| | |
|---|--------------------|
| Redevance spéciale forfaitaire | 2 626 496 € |
| Redevance spéciale au réel tonnage OM | 1 219 684 € |
| Redevance spéciale au réel fermentescible | 50 830 € |
| Redevances entreprises hors territoire Sitcom | 209 351 € |
| Mise à disposition fûts d'huile | 6 143 € |
| Encombrants | 5 550 € |
| Mise à disposition bennes | 76 875 € |
| Accès centres de traitement | 162 008 € |
| Déchets de soins | 28 365 € |
| Total des redevances diverses | 4 308 426 € |

LES SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES ET DES INSTITUTIONS

| | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| CITEO | Soutien à la valorisation | 1 983 795 € |
| OCA D3E | Soutien au tonnage collecté | 179 087 € |
| ECODDS | Soutien au tonnage collecté | 11 276 € |
| ECO-MOBILIER | Soutien au tonnage collecté | 230 109 € |
| TOTAL DES PRINCIPAUX SOUTIENS | | 2 404 266 € |

VENTES DES PRODUITS VALORISABLES

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| DECHETS DE DECHETTERIES | 1 054 965 € |
| Cartons | 277 591 € |
| Huiles alimentaires | 10 056 € |
| Batteries | 31 834 € |
| Ferraille - aluminium - acier | 735 484 € |
| COLLECTE SELECTIVE | 652 276 € |
| Cartonnettes - briques alimentaires | 47 380 € |
| Papier | 188 987 € |
| Plastique | 222 379 € |
| Verre | 193 529 € |
| DECHETS TRAITEMENT | 513 790 € |
| Compost et broyat déchets verts | 210 826 € |
| Paillages palettes | 51 140 € |
| Bûches et allume- feux | 4 960 € |
| Graves de mâchefer | 48 203 € |
| Concassé béton | 83 501 € |
| Plaquettes végétaux et énergie | 115 161 € |
| DEPOTS DECHETS VALORISABLES | 82 110 € |
| TRANSPORT SUR VENTES | 100 092 € |
| TOTAL | 2 403 234 € |

L'ANALYSE DES COÛTS

COÛT AIDÉ TOUS FLUX CONFONDUS ET POUR CHAQUE FLUX DE DÉCHETS

Le coût aidé correspond au coût complet moins les produits à

caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie etc..) et les soutiens apportés par les sociétés agréées et les aides reçues.

| | Coût HT | Coût HT par hab. | Coût HT par tonnes |
|--|---------------------|---------------------|-----------------------|
| OMR * Collecte | 6 224 896 € | 51,74 € | 144,29 € |
| OMR * Traitement | 6 928 322 € | 39,42 € | 115,36 € |
| Verre | 285 327 € | 1,62 € | 36,65 € |
| Collecte sélective hors verre | 314 292 € | 1,79 € | 47,58 € |
| Déchets des déchetteries Collecte | 3 819 238 € | 29,68 € | 38,36 € |
| Déchets des déchetteries Traitement | 7 854 948 € | 42,67 € | 62,36 € |
| Déchets des professionnels | 943 889 € | | |
| Déchets des collectivités | 25 252 € | | |
| Total | 26 396 164 € | | |

COÛT COMPLET TOUS FLUX CONFONDUS ET POUR CHAQUE FLUX DE DÉCHETS

Le coût complet correspond à la totalité des charges hors TVA.

| | Coût HT | Coût HT par hab. | Coût HT par tonnes |
|--|---------------------|---------------------|-----------------------|
| OMR * Collecte | 6 248 367 € | 51,93 € | 144,83 € |
| OMR * Traitement | 9 191 327 € | 52,30 € | 153,04 € |
| Verre | 584 284 € | 3,32 € | 75,05 € |
| Collecte sélective hors verre | 2 731 875 € | 15,54 € | 413,54 € |
| Déchets des déchetteries Collecte | 3 819 238 € | 29,68 € | 38,36 € |
| Déchets des déchetteries Traitement | 10 532 378 € | 57,21 € | 83,61 € |
| Déchets des professionnels | 1 558 378 € | | |
| Déchets des collectivités | 27 741 € | | |
| Total | 34 694 123 € | | |

OMR : ordures ménagères résiduelles



Sitcom
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Création graphique réalisée par AG Communication